



PROGRAMME DE FORMATION

DDA 12 - L'environnement de la distribution d'assurances et ses évolutions - Prévention et conformité

Les objectifs de la formation sont:

- Être capable de maîtriser l'environnement de la distribution d'assurances et ses évolutions
- Comprendre la prévention et la conformité

Publics visé : Salarié en poste , entreprise

Pré-requis : Aucun

Moyens Pédagogiques:

Moyens pédagogiques : support de cours PDF,,Plateforme en ligne , Échange avec le formateur

Moyens techniques : Ordinateur, Cours

Les compétences et les qualifications des personnes chargées d'assister le(s) bénéficiaire(s): Le référent pédagogique est la personne chargée de suivre l'apprenant, de l'assister dans son parcours. Il est un guide dans le processus d'enseignement et d'apprentissage personnalisés. Il joue un rôle moteur dans la formation. La qualité du suivi participe au maintien de la motivation de l'apprenant et permet de pallier d'éventuelles difficultés rencontrées par l'apprenant.

L'ACADEMY

37 Rue Collange 92300 Levallois Perret

Siret : 918 560 970 00025 – Naf : 8559A

SASU au capital de 1000 €

Déclaration d'activité enregistré sous le numéro 11922668292 auprès du préfet de la région Ile de France



Référent pédagogique et technique : PITKANITSOS Anthony

accompagnement@evolugo.fr

01 84 80 80 95

Délai de réponse: sous 48 heures

Horaires: Du Lundi au Vendredi de 9h00 à 19h00

Evaluation:

Suivi de l'exécution : Le candidat sera évalué par un QCM puis une Attestation d'assiduité sera signées

Sanction : Une Attestation de formation lui sera délivrée

Évaluations qui jalonnent ou concluent l'action de formation : Quiz

Durée et modalités de déroulement:

Durée totale de la formation : 15 heures

Rythme : en continue

Modalité de déroulement : Elearning

Délai d'accès: Sous 48 heures

Accessibilité:

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Pour tout besoin d'adaptation spécifique (rythme, supports, aménagement des modalités pédagogiques), merci de contacter notre référent handicap (OHAYON Gabriel) à l'adresse suivante: handicap@groupe-academy.com

L'ACADEMY

37 Rue Collange 92300 Levallois Perret

Siret : 918 560 970 00025 – Naf : 8559A

SASU au capital de 1000 €

Déclaration d'activité enregistré sous le numéro 11922668292 auprès du préfet de la région Ile de France



Détail du programme de formation:

Module 1 : L'environnement de la distribution d'assurances et ses évolutions

Chapitre 1 : Les notions générales de l'assurance - Introduction

- Présentation
- Comment est née l'assurance
- Le développement de l'assurance

Chapitre 2 : L'origine et le développement de l'assurance

- L'assurance, des origines à nos jours

Chapitre 3 : Le secteur de l'assurance

- Le domaine de l'assurance

Chapitre 4 : Le rôle social et économique de l'assurance

- Aspect économique et social de l'assurance

Chapitre 5 : Les bases techniques de l'assurance

- Initiation aux techniques d'assurances

Chapitre 6 : Les différentes assurances

- Distinctions
- Les branches de l'assurance

Chapitre 7 : Le cadre juridique de l'assurance

- Le cadre juridique de l'assurance

Chapitre 8 : Le contrat d'assurance

- Fondements du contrat d'assurances
- L'obligation d'information préalable au contrat d'assurance
- La proposition d'assurance

L'ACADEMY

37 Rue Collange 92300 Levallois Perret

Siret : 918 560 970 00025 – Naf : 8559A

SASU au capital de 1000 €

Déclaration d'activité enregistré sous le numéro 11922668292 auprès du préfet de la région Ile de France



- La note de couverture et la police d'assurance
- Exécution du contrat d'assurance
- Le principe indemnitaire de l'assurance de dommages
- Autres caractéristiques du contrat d'assurance de dommage
- Le contentieux de l'assurance

Chapitre 9 : Les 3 catégories d'organismes assureurs

- Les sociétés d'assurances
- Les mutuelles
- Les institutions de prévoyances (IP)
- Le contrôle des différents organismes d'assurances
- L'agréments des organismes d'assurances
- Règles techniques et financières des organismes d'assurances

Chapitre 10 : La distribution d'assurances

- La distribution d'assurance

Chapitre 11 : Les distributeurs d'assurances

- Introduction
- Les entreprises d'assurance agissant en qualité
- Les agents généraux d'assurances
- Les courtiers d'assurances
- Les mandataires d'assurances
- Les intermédiaires en assurance européens

Chapitre 12 : Les intermédiaires en opérations de banque et services de paiement

- Introduction
- Les courtiers en opérations de banque et services de paiement
- Les mandataires exclusifs en opérations de banque et services de paiement

L'ACADEMY

37 Rue Collange 92300 Levallois Perret

Siret : 918 560 970 00025 – Naf : 8559A

SASU au capital de 1000 €

Déclaration d'activité enregistré sous le numéro 11922668292 auprès du préfet de la région Ile de France



- Les mandataires non exclusifs en opérations de banque et services de paiement
- Les mandataires d'intermédiaires en opérations de banque et services de paiement
- Les intermédiaires en assurance européens

Chapitre 13 : Les intermédiaires "financiers"

- Les conseillers en investissements financiers
- Les agents liés de prestataires de services d'investissements

Chapitre 14 : Les intermédiaires du financement participatif

- Introduction
- Les conseillers en investissements participatifs
- Les intermédiaires en financement participatifs

Chapitre 15 : Choisir son statut de distributeur

- Un statut de distributeur de plus en plus large
- Des dérogations marginales au statut réglementé
- La distribution, quelle fiscalité

Chapitre 16 : Créer son réseau de distribution et de gestion

- Les schémas de distribution
- Les courtiers grossistes
- Les associations de souscription
- Les courtiers gestionnaires
- L'assurance affinitaire

Chapitre 17 : Contractualiser avec ses fournisseurs et ses distributeurs

- Comment contractualiser avec ses distributeurs

Chapitre 18 : Délocaliser son activité

- La zone UE - EEE - Un marché unique de la distribution d'assurance



- La zone UE-EEE - Un marché unique qui s'ouvre aux intermédiaires en opérations de banque et en services de paiement
- Les intermédiaires peuvent-ils exercer hors de la zone UE – EEE

Chapitre 19 : Piloter la capacité professionnelle et l'honorabilité de ses collaborateurs

- La capacité professionnelle du réseau de distribution

Quiz Module 1

Module 2 : Prévention et conformité

Chapitre 1 : Le RGPD dans la continuité de l'histoire française de la protection des données

- Le RGPD dans la continuité de l'histoire française de la protection des données

Chapitre 2 : Le cadre et les définitions du RGPD

- Cadre et définition du RGPD
- Application au monde de l'assurance
- Le consentement dans le cadre du RGPD

Chapitre 3 : Les droits de la personne concernée

- Les droits des personnes concernées

Chapitre 4 : Les enjeux de la mise en conformité pour les assureurs

- Les enjeux de la mise en conformité

Chapitre 5 : Rendre compte de sa mise en conformité - "Accountability"

- Rendre compte de sa mise en conformité « Accountability »

Chapitre 6 : Les enjeux du maintien en conformité : le DPO

- Les enjeux du maintien en conformité - le DPD



Chapitre 7 : Le RGPD, son contrôle et son application

- Le RGPD, son contrôle et son application
- L'application du RGPD - les premières années

Chapitre 8 : Introduction - Le nouveau cadre relatif à la distribution de l'assurance

- Introduction

Chapitre 9 : Le nouveau cadre relatif à la distribution de l'assurance

- Un peu d'histoire
- Un nouveau cadre de distribution
- Les obligations juridiques de la DDA
- La spécialisation du devoir de conseil et d'information
- Les exigences complémentaires en matière d'assurance-vie

Chapitre 10 : Gestion des polices d'assurance et protection des consommateurs

- La gestion des polices d'assurance et la protection des consommateurs - gouvernance et surveillance
- L'information standardisée en matière d'assurance non-vie - l'IPID
- La protection du consommateur dans la DDA

Chapitre 11 : Externaliser ses fonctions

- Externaliser ses fonctions - de nouvelles perspectives
- Externaliser ses fonctions – modalités
- Les autres cas d'externalisation

Chapitre 12 : Gérer les réclamations et les contentieux d'assurance

- Introduction
- La gestion des réclamations
- Cas pratiques
- La médiation institutionnelle de la FFA

L'ACADEMY

37 Rue Collange 92300 Levallois Perret

Siret : 918 560 970 00025 – Naf : 8559A

SASU au capital de 1000 €

Déclaration d'activité enregistré sous le numéro 11922668292 auprès du préfet de la région Ile de France



- L'arbitrage en assurance
- Le contentieux judiciaire de l'assurance
- Les référés et les mesures conservatoires
- Les actions de groupe en assurance

Chapitre 13 : Optimiser ses relations avec les autorités de contrôle

- Optimiser ses relations avec les autorités de contrôle - l'ORIAS et l'HCSF
- L'AEAPP - le régulateur européen
- L'ACPR - l'autorité de contrôle et de régulation de l'assurance
- Le contentieux ACPR
- Panorama de la jurisprudence de l'ACPR en matière d'assurance
- Les décisions prises à l'encontre d'intermédiaires en assurance

Quiz Module 2

L'ACADEMY

37 Rue Collange 92300 Levallois Perret

Siret : 918 560 970 00025 – Naf : 8559A

SASU au capital de 1000 €

Déclaration d'activité enregistré sous le numéro 11922668292 auprès du préfet de la région Ile de France